

Fonctionnement 2025-2026

Ecole Saint-Joseph Quédillac



1- Horaires

École sur 4 jours : lundi-mardi-jeudi-vendredi

Classes maternelles (TPS-PS-MS-GS)	Classes élémentaires (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)
• Matin : 8 H 45 – 11 H 45 • Après-midi : 13 H 30 – 16 H 30	• Matin : 8 H 45 – 12 H 00 • Après-midi : 13 H 30 – 16 H 30

- **La cour ouvre à 8H30.** L'accueil et le départ des élèves de maternelle se font en salle de motricité.
- **La classe commence à 8h45 précises.**
- Le midi, les élèves de maternelle peuvent être récupérés entre 11H45 et 12H.
- Les enfants de MS et GS qui mangent à la maison doivent revenir à l'école entre 13h20 et 13h30. Il est conseillé que les enfants de PS reviennent dès 13h10 pour la sieste.
- Le retour des élèves qui ne mangent pas à la cantine se fait à partir de 13H20.
- Les élèves de CP à CM2 qui ont une carte de sortie peuvent quitter sans adulte l'école à 12H et 16H30.

2- Garderie

- **Tous les enfants peuvent la fréquenter sans inscription préalable.**
- Avant 8h30, les élèves doivent être conduits par les parents à la garderie, dans la salle de motricité.
- **Matin** (en salle de motricité) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30.
- **Soir** (en salle de motricité ou dans la cour) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 19h. Tout élève non repris sera envoyé en garderie à 16H45.
- **Un goûter est fourni et facturé par l'école à tous les élèves présents à 16h45. Les autres goûters ne sont pas autorisés.**

3- Étude, située dans la classe CE2-CM1 (RDC gauche)

Tous les élèves de CE1 à CM2 présents à 16H45 sont conduits à l'étude chaque lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h15, les enfants du CE1 au CM2 sont conduits à l'étude. Il n'y a donc pas d'étude le vendredi. Ce temps est un moment d'étude surveillée, il convient de vérifier si tous les devoirs ont été correctement réalisés par votre enfant.

4- Cantine

Vous retrouverez les menus chaque semaine sur la page CANTINE du site de l'école !

La cantine est gérée par l'école. Les enfants déjeunent dans les salles Jean Leduc et Jean Gilbert, situées derrière la mairie. Les repas sont préparés par la société Restoria et livrés en liaison froide.

Les élèves de maternelle et d'élémentaires sont partagés en groupes et mangent à 12h ou 12h30.

INSCRIPTION :

- **L'inscription à la cantine est obligatoire, elle se fait en ligne sur <https://www.noefil.fr/portail> avec vos identifiants. Vous pouvez l'ajouter ou la supprimer jusqu'à J-3.**
- Une pénalité de 2€ sera ajoutée au prix du repas pour tout repas non-réservé avant le délai J-3 sur le site NOEFIL.
- Un repas réservé mais non-consommé ne sera pas facturé mais une pénalité de 2€ sera prélevée s'il n'a pas été annulé sur NOEFIL avant le délai J-3.
- **En cas de maladie, vous pouvez exceptionnellement annuler la cantine le matin même par email envoyé avant 8H30 à l'adresse : eco35.st-joseph.quedillac@enseignement-catholique.bzh**

Nous vous remercions de munir votre enfant d'une serviette propre et d'une pochette marquée à son nom. Pensez également à **prévoir un vêtement de pluie** pour les trajets.

5- Absences

Nous vous rappelons que l'assiduité scolaire est obligatoire de la PS au CM2, et qu'à ce titre, il est de votre responsabilité de l'assurer. Les absences pour convenance personnelle (vacances, départs en week-ends prolongés ou départs anticipés) pourront faire l'objet d'un signalement auprès des services de l'inspecteur de circonscription.

Toute absence doit être justifiée et signalée rapidement par email à l'adresse :

eco35.st-joseph.quedillac@enseignement-catholique.bzh

6- Calendrier 2025/2026 (Zone B)

Rentrée scolaire	lundi 1 ^{er} septembre 2025
Vacances de la Toussaint	du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2025
Vacances de Noël	du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Vacances d'hiver	du samedi 14 février au dimanche 1 ^{er} mars 2026
Vacances de Pâques	du samedi 11 avril au dimanche 26 avril 2026, pas d'école le vendredi 15 mai (Ascension) et le lundi 25 mai (Pentecôte).
Fin de l'année	vendredi 3 juillet au soir

Dates de l'école :

- Chaque mardi matin du 9 septembre au 25 novembre : 9 séances de natation pour les CE2-CM1-CM2
- Dimanche 14 septembre : Randonnée pédestre du Petit Écolier, organisée par l'APEL
- Vendredi 3 octobre : Assemblée générale de l'APEL, 20H
- Chaque mardi après-midi 17 mars au 2 juin : 10 séances de natation pour les CP et CE1
- Samedi 13 décembre : Spectacle de Noël à la salle de sport
- Vendredi 16 janvier : Premier livret scolaire (disponible sur livreur pour les élémentaires)
- Semaines de janvier : Soirées de rencontres parents-élève-enseignant
- Samedi ? mars : Soirée Couscous (APEL)
- 23 au 27 mars : semaine du cirque, spectacle des élèves le vendredi soir
- Vendredi 10 avril : Carnaval de printemps, 15h (cour ouverte à tous)
- Lundi 11 mai : Photos scolaires
- Vendredi 26 juin : remise des diplômes CM2, Pot de l'école
- Dimanche 28 juin : Kermesse de l'école
- Vendredi 3 juillet : fin des cours

7- Actualités de l'école et de la classe

Pour suivre l'actualité de la classe et recevoir les messages du chef d'établissement ou de l'enseignant, **vous devez créer un compte personnel sur le site :** <https://ecolequedillac.toutemonecole.fr>

Vous devez cliquer sur l'onglet « Journaux » à droite de la page d'accueil puis renseigner un code pour accéder au journal de votre classe :

Maternelles 1 et 2 (Marianne DUFEU – Octavie ROSTAN – Séverine ADAM)		
TPS/PS : qk3wr7rx	MS : rsum7twu	GS : xr3t6sa9
CP (Oksana DELAHAYES) : n58suztm	CE2/CM1 (Samuel BOUCHET, Hélène BRIGNOU : qdsr4734	
CE1 (Jacques VITRE) : ckjgabft	CM1/CM2 (Pauline CHARRETEUR) : zrhkjerv	

Une fois votre compte créé, vous recevrez des alertes qui vous informeront d'informations postées sur le journal de classe par l'enseignant ou le chef d'établissement.

Application pour les téléphones portables avec notifications :

- Application APPLE : <https://apps.apple.com/fr/app/toutemonann%C3%A9e/id1091293879>
- Application ANDROID : https://play.google.com/store/apps/details?id=com.diedm.tma_public

8- Plan de l'école :



9- Coûts de la scolarité :

La facturation de la cantine, de l'étude, de la garderie et de la contribution scolaire vous sera transmise chaque mois sur le portail <https://www.noefil.fr/portail> avec vos identifiants. Son règlement sera appelé par prélèvement mensuel le 10 de chaque mois d'octobre à juillet.

<u>Contribution scolaire</u> contribue à l'entretien et la rénovation des bâtiments de l'école	Contribution mensuelle (10X) en fonction de votre quotient familial CAF ou MSA : <table><tr><th>Tarif A : 21.00€</th><th>Tarif B : 25.50€</th><th>Tarif C : 30.00€</th><th>Tarif D : 33.00€</th></tr><tr><td>Quotient familial inférieur à 1000€ ou 3^{ème} et 4^{ème} enfant</td><td>Quotient familial entre 1000€ et 1200€.</td><td>Quotient familial entre 1200€ et 1500€.</td><td>Quotient familial supérieur à 1500€.</td></tr></table>			Tarif A : 21.00€	Tarif B : 25.50€	Tarif C : 30.00€	Tarif D : 33.00€	Quotient familial inférieur à 1000€ ou 3^{ème} et 4^{ème} enfant	Quotient familial entre 1000€ et 1200€.	Quotient familial entre 1200€ et 1500€.	Quotient familial supérieur à 1500€.																									
Tarif A : 21.00€	Tarif B : 25.50€	Tarif C : 30.00€	Tarif D : 33.00€																																	
Quotient familial inférieur à 1000€ ou 3^{ème} et 4^{ème} enfant	Quotient familial entre 1000€ et 1200€.	Quotient familial entre 1200€ et 1500€.	Quotient familial supérieur à 1500€.																																	
<u>Cantine</u> (gérée par l'école) Prestataire RESTORIA	Prix par repas (en fonction de lieu de résidence) : ➤ 4,35€ pour les élèves de Quédillac, Saint-Jouan de l'Isle et la Chapelle-Blanche ➤ 5,40€ pour les autres élèves Inscription à la cantine jusqu'à J-3 sur https://www.noefil.fr/portail																																			
<u>Garderie</u> (gérée par l'école) MATIN : 7h00 à 8h30 SOIR : 16h45 à 19h00 Étude : de 16h55 à 17h25 à partir du CE1 Le goûter est fourni à 16h45 aux élèves qui sont à la garderie.	<table><tr><th>Arrivée dans le créneau :</th><th>par tranche</th><th>TOTAL</th></tr><tr><td>8h00 - 8h30</td><td>0,75 €</td><td>0,75 €</td></tr><tr><td>7h30 - 8h00</td><td>0,75 €</td><td>1,50 €</td></tr><tr><td>7h00 - 7h30</td><td>0,75 €</td><td>2,25 €</td></tr><tr><th>Départ dans le créneau :</th><th>par tranche</th><th>TOTAL</th></tr><tr><td>16h30 - 16h45</td><td>gratuit</td><td>0.00€</td></tr><tr><td>16h45 - 17h00</td><td>0,50 € + goûter 0,50 €</td><td>1,00 €</td></tr><tr><td>17h00 - 17h30</td><td>0,75 €</td><td>1,75 €</td></tr><tr><td>17h30 - 18h00</td><td>0,75 €</td><td>2,50 €</td></tr><tr><td>18h00 - 18h30</td><td>0,75 €</td><td>3,25 €</td></tr><tr><td>18h30 - 19h00</td><td>0,75 €</td><td>4,00 €</td></tr></table> Sans Inscription <i>Une pénalité de 5€ est appliquée lors d'un départ après 19h.</i>			Arrivée dans le créneau :	par tranche	TOTAL	8h00 - 8h30	0,75 €	0,75 €	7h30 - 8h00	0,75 €	1,50 €	7h00 - 7h30	0,75 €	2,25 €	Départ dans le créneau :	par tranche	TOTAL	16h30 - 16h45	gratuit	0.00€	16h45 - 17h00	0,50 € + goûter 0,50 €	1,00 €	17h00 - 17h30	0,75 €	1,75 €	17h30 - 18h00	0,75 €	2,50 €	18h00 - 18h30	0,75 €	3,25 €	18h30 - 19h00	0,75 €	4,00 €
Arrivée dans le créneau :	par tranche	TOTAL																																		
8h00 - 8h30	0,75 €	0,75 €																																		
7h30 - 8h00	0,75 €	1,50 €																																		
7h00 - 7h30	0,75 €	2,25 €																																		
Départ dans le créneau :	par tranche	TOTAL																																		
16h30 - 16h45	gratuit	0.00€																																		
16h45 - 17h00	0,50 € + goûter 0,50 €	1,00 €																																		
17h00 - 17h30	0,75 €	1,75 €																																		
17h30 - 18h00	0,75 €	2,50 €																																		
18h00 - 18h30	0,75 €	3,25 €																																		
18h30 - 19h00	0,75 €	4,00 €																																		
<u>Assurance scolaire</u>	• L'école prend à sa charge la souscription d'une assurance individuelle accident pour tous les élèves de l'école auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. • De leur côté, les parents s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile.																																			
<u>Activités</u>	• Natation : L'école prend à sa charge le coût du transport et des cours de natation. • Permis vélo CM2 : L'école prend à sa charge le coût des séances. • Sorties Scolaires et autres activités : Le coût est financé par les parents et l'APEL.																																			

10- Contacts :

- Adresse de l'école : **école Saint-Joseph, 13 rue de St Brieuc, 35290 QUEDILLAC**
- Pour contacter un enseignant, vous pouvez utiliser la messagerie du journal de classe du site <https://ecolequedillac.toutemonecole.fr>
- Pour contacter le chef d'établissement, Samuel BOUCHET (direction : chaque lundi + 1 mardi sur 3)
email : eco35.st-joseph.quedillac@enseignement-catholique.bzh
Tél : 02 99 06 22 93 (permanence téléphonique uniquement le lundi ou le soir)
en cas d'urgence, envoyer un email.
- Présidente de l'APEL : Sandrine VITRE
- Président de l'OGEC : Christophe CRESPEL

11- L'équipe 2025-2026 : Une équipe de 19 professionnels accueillent 153 élèves en septembre



Samuel BOUCHET
Chef d'établissement
Enseignant CE2-CM1
mardi (2/3)-jeudi-vendredi



Marianne DUFEU
Enseignante
TPS-PS-GS



Octavie ROSTAN
Enseignante
TPS-PS-MS-GS
lundi-mardi-vendredi



Séverine ADAM
Enseignante
TPS-PS-MS-GS, jeudi



Marie-Andrée OLIVARD
ASEM



Laura CHAMPALAUNE
ASEM



Marie BERTHELOT
ASEM + étude



Oksana DELAHAYES
Enseignante CP



Jacques VITRE
Enseignante CE1



Hélène BRIGNOU
Enseignante CE2-CM1
lundi + mardi (1/3)



Pauline CHARRETEUR
Enseignante CM1-CM2



Florence DUMOULIN
AESH



Patricia CHARTON
AESH



Solenn DUBOIS
AESH



Catherine HUET
Cantine-Garderie



Anaïs SOURCEAUX
Cantine



Béatrice BERTHAULT
Cantine



Marie-Odile JOSSE
Secrétariat



Christèle PETIT
Enseignante Réseau d'Aide